

L'expertise aux services des adhérents

CATALOGUE DE FORMATIONS ET PRESTATIONS

2025





**Tu travailleras
de nouveaux métaux
pour bâtir
un nouveau monde.**

Transformez votre vie iron-job.fr



**AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN Avenir à fabriquer

MÉCLA SERVICES
EST CERTIFIÉE
DEPUIS AOÛT
2021

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

À ce titre, MECLA Services est
habilitée à recevoir des fonds
publics.

BILAN 2024 ILS NOUS FONT CONFIANCE

159
personnes
formées

22
formations

Des entreprises engagées
dans la formation de leurs
salariés



42

entreprises différentes ont participé
à au moins une formation



25 PME/ETI



17 Grands Groupes

SOMMAIRE

FORMATIONS ET PRESTATIONS PAR CATÉGORIE

FORMATIONS EN DROIT SOCIAL

Les éléments de rémunération dans la Convention Collective	mardi 21 janvier 2025	page 6
L'essentiel de la Convention Collective	mardi 4 février 2025	page 7
Les congés	jeudi 22 mai 2025	page 10
Durée du travail dans les entreprises de moins de 50 salariés sans Délégué Syndical	mardi 1 ^{er} avril 2025	page 8
Classification	mardi 13 mai 2025	page 9
Les représentants du personnel dans les entreprises de 50 salariés et plus	mardi 3 juin 2025	page 11
La rupture du contrat de travail pour motif personnel	mardi 1 ^{er} juillet 2025	page 12
Droit du travail pour les managers	mardi 16 septembre 2025	page 13
Etat de santé	jeudi 2 octobre 2025	page 14
Le cycle « droit du travail » qui regroupe sur 3 jours : classification, les essentiels et durée (plus de 50 et moins de 50 salariés)	A la demande	page 15

PRESTATION EN DROIT SOCIAL

Audit social	à la demande	page 16
--------------	--------------	---------

FORMATIONS EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Cycle - Devenir animateur Santé Sécurité Environnement	Cycle complet 5 jours	page 18
Gestion des dossiers AT/MP et tarification	mardi 29 avril 2025	page 24
Machines	13, 14 et 15 mai 2025	page 25
Pratiques addictives en entreprise	mardi 10 juin 2025	page 26
La Santé-Sécurité pour la fonction RH	mardi 23 septembre 2025	page 27
Premier pas d'une démarche RSE	mardi 7 octobre 2025	page 28

PRESTATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Accompagnement industriel HSE	à la demande	page 30
-------------------------------	--------------	---------

PRESTATION EN PERFORMANCE

Accompagnement Industriel ECO	à la demande	page 31
-------------------------------	--------------	---------

FORMATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Analyser et décrire les postes dans son entreprise	jeudi 30 janvier 2025	page 32
--	-----------------------	---------

Intelligence Artificielle / Et si j'intégrais l'IA à mes pratiques de recrutement ?	jeudi 6 février 2025	page 33
---	----------------------	---------

Recruter en toute légalité	jeudi 20 mars 2025	page 34
----------------------------	--------------------	---------

Mettre en place et conduire les entretiens professionnels	mardi 20 mai 2025	page 35
---	-------------------	---------

Sourcing. Choisir les bons outils. Comprendre les techniques. Bien les utiliser.	jeudi 19 juin 2025	page 36
--	--------------------	---------

Gérer les compétences et les talents : accompagner, évaluer, développer et transférer les compétences	jeudi 3 juillet 2025	page 37
---	----------------------	---------

Formation des tuteurs : rôle et missions	jeudi 18 septembre 2025	page 38
--	-------------------------	---------

Appréhender les certifications professionnelles de l'industrie	jeudi 6 novembre 2025	page 39
--	-----------------------	---------

Parcours - L'IA au service des RH & des collaborateurs : comprendre, maîtriser, transformer	Cycle complet de 5 demi-journées	page 40
---	----------------------------------	---------

PRESTATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Diag des pratiques de recrutement dans l'entreprise	à la demande	page 41
---	--------------	---------

Classification	à la demande	page 42
----------------	--------------	---------

RH	à la demande	page 43
----	--------------	---------

FORMATION ET PRESTATION PLURIDISCIPLINAIRES

Parcours - L'IA au quotidien : comprendre, maîtriser, transformer	Cycle complet de 5 demi-journées	page 44
---	----------------------------------	---------

Diag générique	à la demande	page 45
----------------	--------------	---------

LES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION DANS LA CCNM

MARDI 21 JANVIER 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Décrypter les éléments de rémunération et frais professionnels de la Convention Collective
- Mesurer l'impact de la Convention Collective sur la masse salariale

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

Prime d'ancienneté

Rémunération des salariés auteurs d'une invention

Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

Indemnité de repas

Maintien de salaire en cas d'absence

Garantie conventionnelle de rémunération

Rémunération des alternants



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer de connaissances en RH et paie.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



L'ESSENTIEL DE LA CONVENTION COLLECTIVE

MARDI 4 FÉVRIER 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail et à la rémunération
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

Période d'essai

Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Congés payés supplémentaires

Rémunération du contrat de travail

- Salaires minima hiérarchiques
- Prime d'ancienneté
- Contreparties salariales à certaines organisations du travail
- Paniers
- Rémunération des inventions
- Garantie conventionnelle de rémunération

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DURÉE DU TRAVAIL

DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL

MARDI 1^{ER} AVRIL 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel de la Convention Collective en matière d'organisation et temps de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH,
Responsable ou gestionnaire
de paie, Juriste d'entreprise,
Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Anaëlle Ropers
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LA CLASSIFICATION

MARDI 13 MAI 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de fonctionnement de la classification de la branche
- Maîtriser le système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du système de classification

- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie ?
- À quoi sert la classification ?
- Etapes de mise en oeuvre de la nouvelle classification
- Information-consultation du CSE
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches d'emploi en vue des mises en pratique de classement.



ANIMATION

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cotation et quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 0 €
Adhèrent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LES CONGÉS

JEUDI 22 MAI 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Vérifier la conformité des systèmes internes de gestion des congés aux normes légales et conventionnelles dans les domaines de l'acquisition, la fixation, le décompte et de l'indemnisation

PROGRAMME

L'acquisition des congés payés

- L'ouverture des droits à congés payés
- Focus sur l'acquisition des congés payés telle qu'issue de la Loi du 22 avril 2024 pour la maladie ou l'accident

La prise des congés payés

- La fixation et la prise des congés payés par roulement
- La fermeture de l'entreprise
- La suspension du contrat et la prise des congés (maladie, grève, événements familiaux...)
- Le décompte en jours ouvrables
- Le décompte en jours ouvrés
- Les reports
- Le fractionnement

L'indemnisation des congés payés

- L'indemnité de congés payés : calcul et régime
- L'indemnité compensatrice de congés payés

Les principaux autres types de congés

- Les congés supplémentaires
- Les congés pour événements familiaux



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



PRÉREQUIS

Être en charge de l'administration du personnel. Disposer d'une expérience dans la fonction RH.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

DANS LES ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS

MARDI 3 JUIN 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de la représentation du personnel
- Adopter le meilleur système de représentation du personnel par rapport à votre entreprise

PROGRAMME

Le Comité Social et Économique

- Principe
- Attributions
- Mise en œuvre et suppression
- Composition, élection et mandat
- Fonctionnement
- Niveau central et niveau d'établissement
- Formation des représentants

Délégué syndical

- Nombre
- Crédit d'heures
- Conditions de désignation
- Rôle
- Possibilités de négociation dérogatoire en l'absence de délégué syndical



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH,
Responsable ou gestionnaire
de paie, Juriste d'entreprise,
Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Anaëlle Ropers
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et gérer ou participer à l'animation des représentants du personnel



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LA RUPTURE DU CONTRAT POUR MOTIF PERSONNEL

MARDI 1^{ER} JUILLET 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Sécuriser la rupture du contrat de travail pour motif personnel
- Appréhender le risque lié à une telle procédure

PROGRAMME

Les procédures

- La période d'essai
- Le licenciement
- La démission
- La rupture conventionnelle
- La retraite
- Le CDD

Les différentes indemnités

- Le calcul
- Le régime social et fiscal

Les risques de contentieux

- Les différentes indemnités



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhèrent - inter : 550 €
Non adhèrent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DROIT DU TRAVAIL POUR LES MANAGERS

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement de la relation de travail au travers des différents contrats
- Connaître les bases du droit disciplinaire
- Appréhender le fonctionnement des institutions représentatives du personnel

PROGRAMME

LES BASES DE LA RELATION SALARIÉ/EMPLOYEUR

Le contrat de travail

- CDI / CDD / travail temporaire / temps partiel
- La période d'essai
- Les obligations du salarié
- Les obligations de l'employeur

Les éléments affectant la relation de travail

- Modification du contrat de travail et modification des conditions de travail
- Périodes de suspension du contrat de travail (maladie, congés, accident du travail...)

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

- Conditions d'exercice
- Limites

La rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement (motifs et procédures)
- Rupture conventionnelle
- Retraite

LES RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

La durée et l'aménagement du temps de travail dans l'entreprise

- Les différentes organisations du temps de travail
- Le régime des heures supplémentaires
- Les congés payés

Les relations sociales dans l'entreprise

- Les différents types de représentation salariale dans l'entreprise
- Le rôle et le fonctionnement des principales institutions représentatives du personnel : CSE, délégué syndical
- Le statut protecteur des représentants du personnel (crédit d'heures, protection...)
- Les conditions d'exercice du droit de grève



PUBLICS
Manager



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



PRÉREQUIS

S'adresse aux managers n'ayant pas de connaissances en droit du travail



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ

JEUDI 2 OCTOBRE 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire autour de l'inaptitude
- Gérer les situations d'inaptitude

PROGRAMME

Introduction : inaptitude et notions voisines

- L'incapacité temporaire et la protection du salarié pendant un arrêt de travail
- L'invalidité

La procédure de reconnaissance de l'inaptitude

- Qu'est-ce que l'inaptitude ?
- Les différentes visites médicales à l'origine d'une inaptitude
- Procédure de reconnaissance d'une inaptitude
- Déchiffrer l'avis du médecin du travail
- Contester l'avis du médecin du travail

Le reclassement

- L'étendue de l'obligation de reclassement
- Les dispenses de recherche de solution de reclassement
- Le formalisme d'une proposition de reclassement
- Les étapes de recherche de solution de reclassement
- Situation du salarié pendant le délai d'un mois
- Situation du salarié au-delà du délai d'un mois : la reprise du paiement des salaires

Le maintien dans l'emploi

- Suivi de l'état de santé (visites médicales)
- Retour au poste
- Aménagement de poste

La procédure de rupture du contrat de travail en cas d'inaptitude

- La procédure de licenciement
- Rédiger la lettre de licenciement
- Conclure une rupture conventionnelle ?
- Gérer la rupture du contrat à durée déterminée

Les indemnités de rupture

- Le calcul de l'indemnité de licenciement pour inaptitude d'origine professionnelle / non professionnelle
- L'indemnité compensatrice de préavis
- Les congés payés
- La date de rupture du contrat de travail



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH, Chargé de prévention



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Aurore Durand
Référé pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Être en charge de l'administration du personnel



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



CYCLE « DROIT DU TRAVAIL »



Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

PRESTATION À LA DEMANDE

OBJECTIFS

- S'approprier les bases du droit du travail
- Approfondir les connaissances au travers du dispositif conventionnel

THÉMATIQUES ABORDÉES

- Les essentiels de la NCC
- La durée du travail (adaptée à vos besoins)
- La classification

NOS ATOUTS

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

ORGANISATION

- En inter dès 5 participants / En intra sur demande
- Date à convenir
- Groupe de niveau

TARIF

- Nous consulter



AUDIT SOCIAL



Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

OBJECTIFS

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

NOS ATOUTS

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

LIVRABLE

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

TARIF

- Nous consulter





**Tu commanderas
des robots
pour sublimer
les métaux.**

Transformez votre vie **iron-job.fr**

 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN Avenir à Fabriquer

CYCLE SSE - DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

OU SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

2025 - 5 JOURS DE FORMATION

OBJECTIFS

- Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
- Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de Santé / Sécurité / Environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé / Sécurité / Environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

*Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis le 1er juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Mardi 25 mars 2025
Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement

Jour 2 - Jeudi 24 avril 2025
Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques

Jour 3 - Mardi 20 mai 2025
Approfondir la démarche SSE : la planification

Jour 4 - Mardi 24 juin 2025
Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers

Jour 5 - Mardi 8 juillet 2025
Pérenniser la démarche SSE

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe
A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz, Certification UIMM (CCPM 5012) possible pour le cycle complet.



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 1 500 € HT

Non adhérent : 530 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 2 200 € HT

Certification UIMM : 300 € HT



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



MÉTHODES

Apports théoriques, illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques.

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

MARDI 25 MARS 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 1

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
- Connaître les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
- Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Cadre réglementaire en Santé-Sécurité

- Les sources du droit
- Les principaux textes et obligations

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Cadre réglementaire en Environnement

Les bases de la réglementation environnementale

- Les grands textes par domaines
- La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement

Se tenir informer :

- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

Présentation du CCPM SSE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz et cas d'étude



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES

JEUDI 24 AVRIL 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- Les obligations générales de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
- Les sanctions

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas

Le document unique : outil de pilotage

- Mettre en oeuvre et suivre un plan d'action
- Communication autour du DU



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant
du concours financier de
la branche Accidents du
Travail et des Maladies
Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assu-
rance Maladie des Tra-
vailleurs Salariés

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION

MARDI 20 MAI 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 3

OBJECTIFS

- Organiser et planifier la prévention
- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Gérer l'intervention des entreprises extérieures
- Optimiser la gestion et la traçabilité des actions de prévention

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation
- Contrôles et vérifications périodiques
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JOUR 4

MARDI 24 JUIN 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX et zonages types
- Analyse des risques
- DRPE

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant
du concours financier de
la branche Accidents du
Travail et des Maladies
Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assu-
rance Maladie des Tra-
vailleurs Salariés

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

MARDI 8 JUILLET 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 5

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux liés aux AT/MP : gestion, coûts, analyses
- Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
- Connaître les différents systèmes de management
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en œuvre de la démarche SSE
- Communiquer autour de la sécurité

PROGRAMME

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche
- Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

Le suivi médical des travailleurs

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien ça coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'action
- Les indicateurs

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affiches, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



GESTION DES DOSSIERS AT/MP ET TARIFICATION

MARDI 29 AVRIL 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Aider l'entreprise dans la gestion de ses Accidents du Travail et ses Maladies Professionnelles (AT/MP)
- Connaître et respecter les procédures d'instruction des dossiers AT/MP
- Connaître et comprendre le mécanisme de la tarification
- Faire de la gestion des AT/MP un outil de diminution des coûts et un levier important pour la démarche de prévention dans l'entreprise.

PROGRAMME

Les Accidents du Travail (AT)

- La déclaration des Accidents du Travail ou de trajet
- La définition des AT en jurisprudence
- L'instruction des dossiers AT

La Maladie Professionnelle (MP)

- Définition
- Les MP en jurisprudence
- L'instruction des dossiers MP

Le contenu des AT/MP

La tarification AT/MP

- Les principes
- Le calcul du taux de cotisation
- Le compte AT/MP

Réduire les coûts par la Prévention

- Le coût des AT/MP (coûts directs et indirects)
- Les ristournes, les minorations, les avances
- La démarche de prévention des risques professionnels



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable paye, Animateur sécurité, Personnel médical



PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en matière d'accident du travail, de maladie professionnelle et de tarification



MÉTHODES

Animation commune Pôle juridique / Pôle industriel HSE. Apports théoriques illustrés par des exemples. Actualité jurisprudentielle



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mise en situation et quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référénte pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



*Formation bénéficiant
du concours financier de
la branche Accidents du
Travail et des Maladies
Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assu-
rance Maladie des Tra-
vailleurs Salariés*

DIRECTIVE MACHINES

13, 14, 15 MAI 2025 - CYCLE DE 3 JOURS

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection.
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre

PROGRAMME

Jour 1

- Contexte réglementaire
- La réglementation applicable aux équipements neufs (marquage CE)
- La directive « Machines » 2006/42/CE
 - Champ d'application
 - Cas des machines incomplètes (sous-ensembles, quasi-machines)
 - Cas des machines reconstruites (machines neuves écologiques)
- La réglementation applicable aux équipements en service
 - Cas des machines maintenues en service (décrets 93.40 & 93.41)
 - Cas des machines reconditionnées, modifiées

Jour 2

- L'analyse de risque (à l'aide de l'outil IDAR©)
- La Notice d'instruction
- Dossier technique et la déclaration
- Le Marquage CE

Jour 3

- Mises en application (à l'aide de l'outil IDAR©)



PUBLICS

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, des services méthodes et des services de sécurité



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz et cas d'étude



ANIMATION

Un expert du CETIM



TARIFS HT / JOUR

Nous contacter

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant
du concours financier de
la branche Accidents du
Travail et des Maladies
Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assu-
rance Maladie des Tra-
vailleurs Salariés

PRATIQUES ADDICTIVES EN ENTREPRISE

IDENTIFIER, PRÉVENIR, AGIR

MARDI 10 JUIN 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs
- Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche active de prévention des pratiques addictives en entreprise

PROGRAMME

Introduction

- Définitions
- Substances psychoactives
- Enjeux

Encadrement légal des pratiques addictives

- Alcool
- Stupéfiants
- Tabagisme et vapotage
- Dans l'entreprise : le règlement intérieur

Identification des pratiques et lien avec le DUERP

Moyens de prévention des pratiques addictives en milieu de travail

Gestion des pratiques addictives en milieu de travail

- Procédure d'urgence : gestion d'un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive
- Accompagnement des salariés



PUBLICS

Dirigeant, Personne en charge des questions de Santé-Sécurité, Infirmier(ère) en Santé au Travail, RH, managers



PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en matière de santé-sécurité au travail



MÉTHODES

Animation commune Pôle juridique / Pôle industriel HSE; Alternances d'apports théoriques et d'exemples de situations d'entreprise. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir avec ses propres cas.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH

MARDI 23 SEPTEMBRE 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les principales obligations réglementaires en santé / sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux
- Formations spécifiques à certains publics
- Formations spécifiques à certains risques

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel
- Le maintien dans l'emploi

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques professionnels
- La déclaration d'exposition
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions



PUBLICS

Personne ayant en charge les Ressources Humaines



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter: 410 €
Adhèrent - intra: 1 180 €
Non adhèrent - inter: 550 €
Non adhèrent - intra: 1 460 €

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHE RSE

MARDI 7 OCTOBRE 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
- Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
- S'approprier les étapes de la mise en oeuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Les différentes étapes
- La communication autour de la RSE

Les obligations réglementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels sectoriels et les labels
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH,
Personne en charge des questions
de SSE



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par
des exemples.



ANIMATION

Aurore Durand
Référénte pédagogique du Pôle
Industriel HSE et Responsable du
Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de missions SSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH ou Santé-
Sécurité



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LA PRÉVENTION DES RPS EN FAVEUR DE LA QVCT

MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et les managers
- Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Quelques fondamentaux
- Les conséquences
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS

- Le stress professionnel
- Les violences externes et internes : conflit et harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de vie au travail

- Définition et enjeux pour l'entreprise
- Mise en œuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Manager, Personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels, Personnel médical



MÉTHODES

Animation commune Pôles compétences, juridique et industriel HSE Apports théoriques illustrés par des exemples.



Aurore Durand
Référénte pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité au travail



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



*Formation bénéficiant
du concours financier de
la branche Accidents du
Travail et des Maladies
Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assu-
rance Maladie des Tra-
vailleurs Salariés*

ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIEL HSE



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

NOS ATOUTS

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

LIVRABLE

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

TARIF

- Nous consulter



DIAGNOSTIC INDUSTRIEL TPE-PME



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ECO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

OBJECTIFS

- Identifier le taux de valeur ajoutée de la production
- Identifier les enjeux à moyen et long termes
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

NOS ATOUTS

- Utilisation de l'outil de la VSM (Value Stream Mapping) pour identifier : le type de flux, le temps d'écoulement de porte à porte, le ratio de valeur ajoutée, les en-cours et les stocks, vos modes de management visuel de la performance et de la démarche de progrès sur tous les niveaux de l'entreprise (de l'opérateur à la direction et des fonctions supports), les points forts et les points de progrès sur l'ensemble des processus, proposition d'un plan d'actions et mise en œuvre
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une action essentiellement terrain

TARIF

- Nous consulter



ANALYSER ET DÉCRIRE LES POSTES DANS SON ENTREPRISE

JEUDI 30 JANVIER 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Maîtriser la rédaction des fiches de postes et des référentiels de compétences en vue de leur déploiement et utilisation en entreprise
- Travailler en amont les données pour les intégrer à un logiciel de SIRH

PROGRAMME

Les outils : finalité et contenu

- Distinguer les différents outils possibles dans les entreprises pour évoquer les postes : notamment les fiches de poste et les référentiels de compétences
- Clarifier la finalité et l'intérêt des outils et leurs utilisations possibles
- Définir leur contenu parmi les différentes possibilités en fonction de la finalité visée : que veut-on mettre en avant et comment veut-on l'utiliser et le diffuser ?

Focus sur la Compétence

- Clarifier la notion de compétence
- Définir, identifier, formuler et classer les compétences

- Intégrer les compétences dans les fiches de poste
- Mettre en place des niveaux de compétences cibles dans des référentiels

Choisir son modèle et le préparer

- Préparer son modèle adapté au besoin de son entreprise
- S'entraîner à rédiger ses fiches de poste / référentiels de compétences : formuler les rôles et missions, les compétences, les responsabilités, etc.
- Intégrer la notion de compétence dans les systèmes d'évaluation (entretien individuel, etc.)



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres documents internes pour analyse, amélioration, etc.



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz. Mise en situation ou cas pratique



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Une demi journée supplémentaire individualisée pourra être proposée pour aborder vos propres cas et/ou approfondir la thématique en fonction de besoins personnalisés

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE / ET SI J'INTÉGRAIS L'IA À MES PRATIQUES DE RECRUTEMENT ?

JEUDI 6 FÉVRIER 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre l'impact de l'IA dans le recrutement
- Maîtriser les outils d'IA pour optimiser le processus de recrutement
- Maîtriser et optimiser la rédaction des prompts et textes pour les actions de recrutement
- De façon plus large, exploiter l'IA pour améliorer l'efficacité et l'innovation des pratiques RH

PROGRAMME

Intro

- Introduction et vulgarisation de l'IA (Concepts clés, Vocabulaire, Cadre notamment légal...)
- Zoom sur différents outils IA applications/ usages possibles (pertinents) en recrutement
- Mise en pratique via une exécution de requêtes sur outil IA (ChatGPT essentiellement)

Atelier 1 : Ré-inventer la fonction recrutement via l'IA

- Associer l'IA aux différentes étapes d'un processus de recrutement.

Atelier 2 : Zoom sur l'annonce d'emploi

- Transformer une description de poste vers une annonce d'emploi engageante et attractive

Atelier 3 : Zoom sur les actions de sourcing et points de contact candidats

- Enrichir vos actions et techniques de sourcing grâce à l'IA



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique sur les outils vus en formation avec cas concrets connectés au quotidien de PME industrielles.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Julien Le Guennec
Consultant RH



PRÉREQUIS

Pas de prérequis technique. Simplement être en charge du processus de recrutement dans l'entreprise.



MATÉRIEL

PC + ouverture au préalable d'un compte sur ChatGPT ou autre IA générative. (Possibilité d'être en contact avec le formateur en amont de la formation pour ce pré-requis)



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter: 410 €
Adhèrent - intra: 1 180 €
Non adhérent - inter: 550 €
Non adhérent - intra: 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



RECRUTER EN TOUTE LÉGALITÉ

JEUDI 20 MARS 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique de la non-discrimination à l'embauche
- Identifier les situations à risque dans le processus de recrutement
- Acquérir des méthodes pour recruter de manière objective et équitable

Et de façon plus générale :

- Professionnaliser les pratiques de recrutement
- Promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'entreprise

PROGRAMME

RECRUTER EN LÉGALITÉ

Introduction : Le Recrutement, un process exposé et mis à l'épreuve

- Partage d'expériences de recruteurs
- Décryptage de cas réels récemment médiatisés
- Rappel du cadre légal adossé au Recrutement.
- Rappel des risques

Zoom sur étapes critiques du process de recrutement

- Rédaction annonce d'emploi
- Méthodes et outils d'évaluation
- Entretien
- La prise de référence
- Collecte de données

RECRUTER « EN ÉGALITÉ » (ET SANS DISCRIMINER)

Introduction

- Discrimination directe ou indirecte
- Les mécanismes de la discrimination (préjugés, zoom sur biais cognitifs...)

Quels leviers « actionnables » à l'échelle de ma PME

- Atelier « brainstorming » des dispositifs et intentions pour prévenir les risques de discrimination dans mon process de recrutement.
- Zoom sur l'un des dispositifs (CV Anonyme, MRS, Grille d'entretien...)
- Conclusions sur les bonnes pratiques attendues, obligatoires et effets positifs



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques/juridiques et mises en pratique sur les outils vus en formation avec cas concrets connectés au quotidien de PME industrielles.



ANIMATION

Julien Le Guennec
Consultant RH



PRÉREQUIS

Pas de prérequis technique. Simplement être en charge du process de recrutement dans l'entreprise.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz. Mise en situation ou cas pratique



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter: 410 €
Adhèrent - intra: 1 180 €
Non adhérent - inter: 550 €
Non adhérent - intra: 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



METTRE EN PLACE ET CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

MARDI 20 MAI 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Mettre en place, faire vivre et conduire des entretiens individuels et professionnels efficaces avec ses collaborateurs et en faire un véritable outil de management

PROGRAMME

Associer l'entretien individuel à un outil de management

Se repérer dans les dispositifs existants

- Entretien professionnel, entretien individuel, entretien de suivi forfait jours, etc.

Identifier les finalités et les enjeux des différents entretiens pour son entreprise

Mettre en place ses supports d'entretien (entretien individuel et entretien professionnel) en respectant les différentes parties de ceux-ci en lien avec les objectifs

Favoriser les conditions de réussite de l'entretien avant, pendant et après

Respecter quelques règles de communication

- Écouter, reformuler, questionner, etc.

Simuler des situations d'entretien

- Mise en situation



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres documents internes pour analyse, amélioration, etc.



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz. Mise en situation ou cas pratique



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter: 410 €
Adhèrent - intra: 1 180 €
Non adhérent - inter: 550 €
Non adhérent - intra: 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Une demi journée supplémentaire individualisée pourra être proposée pour aborder vos propres cas et/ou approfondir la thématique en fonction de besoins personnalisés

SOURCING. CHOISIR LES BONS OUTILS. COMPRENDRE LES TECHNIQUES. BIEN LES UTILISER.

JEUDI 19 JUIN 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouveaux enjeux du recrutement (Job Board, Réseaux sociaux, comportements candidats)
- Repenser ses stratégies de recrutement et flécher les bons outils et les bons budgets
- Diversifier et « enrichir » ses techniques de recrutement
- Se former aux outils, techniques, méthodes et veille du sourcing digital

PROGRAMME

Introduction

- Nouvelles approches, nouveaux comportements candidats
- Panorama des outils et acteurs du sourcing. Décryptage du jeu d'acteurs
- Zoom sur « indicateurs-clés » pour piloter ses actions de sourcing

Partie 2 – Mise en pratique via cas concret par groupe de travail

- Cas réel d'une stratégie de sourcing adossée à un profil pénurique

Partie 1 – Méthodologie Sourcing

- Préparer son sourcing : Quelles approches, étapes (brief, Persona...)
- Les procédés d'identification de profils
- Les techniques d'approches : Points de contact. Contenu conversationnel



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique sur les outils vus en formation avec cas concrets connectés au quotidien de PME industrielles.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Julien Le Guennec
Consultant RH



PRÉREQUIS

Pas de prérequis technique. Simplement être en charge du process de recrutement dans l'entreprise.



MATÉRIEL

PC et compte LinkedIn « de base »



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter: 410 €
Adhèrent - intra: 1 180 €
Non adhérent - inter: 550 €
Non adhérent - intra: 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



GÉRER LES COMPÉTENCES ET LES TALENTS

ACCOMPAGNER, ÉVALUER, DÉVELOPPER ET TRANSFÉRER LES COMPÉTENCES

JEUDI 3 JUILLET 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Mettre en place une démarche de gestion des compétences dans l'entreprise et s'approprier les outils pour accompagner les équipes, favoriser le développement des compétences et organiser le transfert des compétences

PROGRAMME

Avant de parler de gestion des compétences, introduction sur la notion de Compétence

- Définition, nature de compétences et la place du contexte

La gestion des compétences ou démarches compétences

- Définition et obligations, enjeux et objectifs pour une entreprise
- La gestion des compétences un outil au service de la stratégie de l'entreprise et du management

Les outils des managers pour identifier, évaluer et développer les compétences des collaborateurs

La transmission des compétences

- Transférer les compétences : intérêt de la démarche, conditions de réussite et pièges à éviter
- Mettre en place le transfert des compétences en respectant les étapes et les suivre
- Identifier les outils adaptés à chaque étape de la démarche



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées.



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants. Chaque stagiaire est invité à venir en formation avec ses propres documents internes pour analyse, amélioration, etc.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz. Mise en situation ou cas pratique.



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter: 410 €
Adhérent - intra: 1 180 €
Non adhérent - inter: 550 €
Non adhérent - intra: 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Une demi journée supplémentaire individualisée pourra être proposée pour aborder vos propres cas et/ou approfondir la thématique en fonction de besoins personnalisés

FORMATION DES TUTEURS : RÔLE ET MISSIONS

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

+ 1/2 JOURNÉE LE JEUDI 16 OCTOBRE 2025

OBJECTIFS

- Fournir méthodes et outils pour préparer les rencontres avec la ou les personnes accompagnées, et les conduire progressivement vers l'autonomie dans ses activités.
- A la demande de l'entreprise, les participants pourront passer le CCPI « Tutorat en Entreprise » après une période de mise en pratique dans l'entreprise

PROGRAMME

Introduction

- Tour de table, présentation de chaque participant
- Attente de chacun quant à la formation, expérience actuelle en tant que tuteur
- Présentation de la formation

Définition du tuteur dans l'entreprise

- Responsabilités et missions du tuteur : droits, devoirs, contraintes, moyens
- Rappel des obligations envers un apprenti mineur par rapport à un apprenti majeur

Identifier et comprendre les besoins du tuteur

- Comprendre et s'adapter aux nouvelles générations : mode de fonctionnement, attentes, etc.
- Profil des apprentis
- Besoins individuels et leviers de la motivation
- Identifier les dynamiques d'apprentissage et les conditions favorables à l'apprentissage

Condition d'un tutorat réussi

- Accueil au poste (accueil général et présentation de l'entreprise étant assurés ou non par le service RH), intégration au poste

Transférer ses compétences – vers l'autonomie et la certification

- Le métier : la fiche de poste, le référentiel de la formation
- Le programme de formation pratique dans l'entreprise
- La construction d'une séance de transmission de compétences

Suivre l'alternance et suivre le jeune

- Le lien avec les organismes de formation
- La mise en place des points réguliers
- La communication positive et structurée : faire un feed back, fixer des objectifs

Evaluer le tuteur

- Rôle et utilité de l'évaluation : dédramatiser et positiver
- Les différentes formes d'évaluation et supports d'évaluation
- Structurer ses entretiens d'évaluation



PUBLICS

Toute personne amenée ou qui sera amenée à tutorer une personne en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants.



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

Certification UIMM : 300 € HT



PRÉREQUIS

Avoir une personne en alternance à accompagner.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz ou mise en situation ou cas pratique.

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



APPRÉHENDER LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES DE L'INDUSTRIE

JEUDI 6 NOVEMBRE 2025
9H-12H30

OBJECTIFS

- Comprendre la politique de la branche en matière de certifications professionnelles et identifier l'offre de certifications
- Maîtriser le dispositif de certification professionnelle afin d'intégrer les certifications à la politique RH de l'entreprise

PROGRAMME

L'OFFRE DE CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE ET INTER-INDUSTRIE

Comprendre la politique de la branche

- Révision régulière des référentiels et création de nouvelles certifications pour s'adapter à l'évolution des métiers et des besoins (ingénierie nationale, référentiels construits avec les entreprises)
- Habilitation des OF (qualité)
- Objectif d'inscription au RNCP de l'ensemble des certifications

Se repérer parmi les différents types de certification : CQPM, CQPI, BDC, CCPM, CCPI

Identifier la certification la plus adaptée au besoin du salarié / de l'entreprise

LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

Intégrer la certification des compétences à sa politique de gestion RH

- Outil de gestion prévisionnelle des compétences, outil de montée en compétences, de reconnaissance, de recrutement
- Public : salariés / demandeurs d'emploi - tous domaines - tous niveaux (3 à 6)

Distinguer les différentes voies d'accès

Identifier les étapes de certification des compétences

Se repérer dans les dispositifs de financement existants



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples pratiques. Un support complet est remis à chaque participant.



ANIMATION

Gael Rannou
Réfèrent Certifications professionnelles UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par quiz. Mise en situation ou cas pratique.



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 210 €
Adhérent - intra : 590 €
Non adhérent - inter : 275 €
Non adhérent - intra : 730 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



PARCOURS - L'IA AU SERVICE DES RH & DES COLLABORATEURS : COMPRENDRE, MAÎTRISER, TRANSFORMER

2025 - 5 DEMI-JOURNÉES DE FORMATION

OBJECTIFS

- Comprendre l'impact et les opportunités sans limite de l'IA
- Découvrir les outils IA adaptés aux activités RH et leurs process
- Découvrir et comprendre des cas d'usage concrets en live
- Comprendre les notions essentielles d'implémentation des IA en RH
- Aborder les notions de véracité des IA, leur sécurité et l'éthique dans les usages

PROGRAMME

Plongez dans le présent et le futur de l'intelligence artificielle avec un cycle d'ateliers dynamiques et interactifs ! Découvrez les dernières avancées en IA, explorez des cas concrets en live et comprenez les meilleures pratiques pour intégrer l'IA dans vos processus professionnels.

L'intelligence artificielle a permis d'améliorer l'efficacité des processus en entreprise, réduisant les coûts opérationnels de 30% en automatisant les tâches répétitives (Source : Ministère de l'Économie, 2024). Elle a également augmenté la productivité des employés de 40% en les libérant pour des tâches à plus forte valeur ajoutée. Enfin, l'IA a amélioré la prise de décision grâce à des analyses de données précises, entraînant une hausse de 25% des performances globales des entreprises (Source : Bitrix24, 2024).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Mardi 15 juillet 2025 14h00-17h30
Comprendre et expérimenter l'IA en RH

Jour 2 - Mardi 30 septembre 2025 9h00-12h30
Automatiser et optimiser les tâches RH

Jour 3 - Mardi 7 octobre 2025 14h00-17h30
L'IA dans la formation et la gestion des talents

Jour 4 - Jeudi 27 novembre 2025 9h00-12h30
IA, droit social et relations sociales

Jour 5 - Jeudi 11 décembre 2025 14h00-17h30
Implémentation et futur des RH avec l'IA

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

Modalités : Parcours complet obligatoire



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement



PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance RH globale sur les thématiques abordées



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques, de mises en pratique et de benchmark autour des sujets de l'IA et des RH



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mise en situation tout au long des ateliers



ANIMATION

Emmanuel Derrien
Spécialiste IA



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent : 210 € HT/demi-journée
Cycle complet de 5 demi-journées : 1 050 € HT

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DIAG DES PRATIQUES DE RECRUTEMENT DANS L'ENTREPRISE



Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

AMÉLIOREZ L'EFFICACITÉ DE VOS RECRUTEMENTS GRÂCE À UN DIAGNOSTIC PERSONNALISÉ

Vous souhaitez attirer les meilleurs talents, optimiser vos processus et renforcer votre marque employeur ?

Optez pour un diagnostic de vos pratiques de recrutement !

Grâce à une étude de vos pratiques de recrutement, nous analysons en profondeur vos méthodes actuelles : de la définition du besoin à l'intégration de vos nouveaux collaborateurs, en passant par la rédaction de vos offres d'emplois, le sourcing, les techniques d'évaluation et de présélection.

Chaque axe est évalué et analysé par l'identification des forces, des faiblesses et des actions d'amélioration possibles.



50 %
DES FRANÇAIS

déclarent postuler à une offre uniquement
s'ils ont une bonne image de l'entreprise

TARIF
Nous consulter



CLASSIFICATION



Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

L'ASSURANCE DE BÂTIR UNE CLASSIFICATION CONFORME AUX NOUVEAUX TEXTES CONVENTIONNELS

OBJECTIFS

- Assurer le passage à la nouvelle classification
- Rédiger les fiches descriptives d'emploi
- Côté les postes

NOS ATOUTS

- Connaissance des nouveaux systèmes de classification
- Mesure des conséquences et implications du nouveau système sur le dispositif conventionnel

LIVRABLE

- Fiches descriptives d'emploi
- Rapport d'audit mentionnant les cotations obtenues

TARIF

- Nous consulter



RH



Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

UNE GESTION DE VOS COMPÉTENCES DE A À Z

OBJECTIFS

- Accompagner l'entreprise dans l'anticipation des évolutions prévisibles de ses emplois, métiers et compétences
- Structurer et/ou professionnaliser l'environnement RH
- Identifier les points d'amélioration RH
- Déterminer des plans d'actions

NOS ATOUTS

- Analyse du contexte de l'entreprise (son marché, ses produits, ses métiers, etc.)
- Analyse des pratiques et des documents internes : fiches de postes, entretiens professionnels, etc.
- Formation
- Recrutement, intégration, fidélisation
- Anticipation des départs, GPEC

LIVRABLE

- Rapport écrit et détaillé
- Supports méthodologiques

TARIF

- Nous consulter



PARCOURS - L'IA AU QUOTIDIEN : COMPRENDRE, MAÎTRISER, TRANSFORMER

2025 - 5 DEMI-JOURNÉES DE FORMATION

OBJECTIFS

- Comprendre l'impact et les opportunités sans limite de l'IA
- Découvrir les outils IA adaptés à ses activités
- Découvrir et comprendre des cas d'usage concrets en live
- Comprendre les notions essentielles d'implémentation des IA en RH
- Aborder les notions de véracité des IA, leur sécurité et l'éthique dans les usages

PROGRAMME

Plongez dans le présent et le futur de l'intelligence artificielle avec un cycle d'ateliers dynamiques et interactifs ! Découvrez les dernières avancées en IA, explorez des cas concrets en live et comprenez les meilleures pratiques pour intégrer l'IA dans vos processus professionnels.

L'intelligence artificielle a permis d'améliorer l'efficacité des processus en entreprise, réduisant les coûts opérationnels de 30% en automatisant les tâches répétitives (Source : Ministère de l'Économie, 2024). Elle a également augmenté la productivité des employés de 40% en les libérant pour des tâches à plus forte valeur ajoutée. Enfin, l'IA a amélioré la prise de décision grâce à des analyses de données précises, entraînant une hausse de 25% des performances globales des entreprises (Source : Bitrix24, 2024).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Lundi 7 juillet 2025 13h30-17h00
Découverte et immersion dans l'IA

Jour 2 - Mardi 16 septembre 2025 9h00-12h30
L'IA dans la vie quotidienne

Jour 3 - Mardi 30 septembre 2025 14h00-17h30
L'IA en entreprise : outils et usages

Jour 4 - Mardi 25 novembre 2025 9h00-12h30
Les enjeux et limites de l'IA

Jour 5 - Jeudi 11 décembre 2025 9h00-12h30
IA et futur : comment s'adapter ?

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

Modalités : Parcours complet obligatoire



PUBLICS

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques, de mises en pratique et de benchmark autour des sujets de l'IA



ANIMATION

Emmanuel Derrien
Spécialiste IA



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 210 € HT/demi-journée
Cycle complet de 5 demi-journées : 1 050 € HT



PRÉREQUIS

Etre en activité professionnelle et vouloir se servir de l'IA dans son quotidien professionnel



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mise en situation tout au long des ateliers

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DIAG GÉNÉRIQUE



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ECO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN SOUTIEN RENFORCÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA GESTION DES IMPACTS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Objectifs

- Identifier les enjeux liés aux changements de l'entreprise
- Analyser vos pratiques sur les thématiques choisies (financière, industrielles, managériales, stratégiques, sociales, RH, HSE)
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

Nos atouts

- Diagnostic personnalisé sur-mesure sur les thématiques suivantes : accompagner la stratégie globale, gérer les compétences et l'employabilité, accompagner la stratégie financière, préserver la santé et la sécurité, maintenir l'emploi, accompagner le changement, optimiser la performance industrielle
- Une approche pluridisciplinaire : juridique, compétence, HSE et / ou financière
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une approche pragmatique pour organiser ou structurer votre entreprise dans un contexte particulier.
- Une action essentiellement terrain

Tarif

- Nous consulter





**Tu assembleras
les métaux au micron
près pour sécuriser
nos vies.**

Transformez votre vie [**iron-job.fr**](https://iron-job.fr)

 **AVEC
L'INDUSTRIE**
ON A UN Avenir à fabriquer

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'entreprise reçoit deux exemplaires de la convention de formation prévue par la loi et s'engage à retourner un exemplaire signé à MECLA Services avant le début de la formation.

Les participants recevront une convocation à la formation par courrier ou par mail.

A l'issue de la formation, l'entreprise reçoit une facture.

Les factures sont payables sans escompte à réception, pour les formations inter-entreprises et intra-entreprises.

L'entreprise verse, par chèque ou virement, à MECLA Services, les sommes correspondant au coût de la prestation.

En cas de paiement effectué par un organisme financeur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Après plusieurs relances, écrites d'une part puis téléphoniques d'autre part, si celles-ci restent infructueuses, MECLA Services remet le dossier au contentieux.

Conditions d'annulation et de report :

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la formation. Nous vous demandons de les limiter aux seuls cas de force majeure. Dans tous les cas, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur le plus rapidement possible afin de trouver une solution.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 4 jours ouvrés avant le début de la formation), nous serons dans l'obligation de vous facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire :

- 80% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 2 jours ouvrés avant le début de la formation
- 50% du prix en cas d'annulation dans un délai compris entre 2 et 4 jours avant le début de la formation

MECLA Services se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'ouverture d'une formation, dans un délai de 8 jours avant le démarrage de l'action si celle-ci ne respecte pas un quota minimum de participants pour les formations inter-entreprises.

Tarifs :

Les tarifs des formations inter-entreprises, sont indiqués hors taxe, hors frais de restauration. Ils sont valables pour l'année en cours. Toute prestation spécifique fera l'objet d'une proposition commerciale.

Litiges :

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Commerce sera seul compétent pour régler le litige.

Toutes nos formations sont proposées par MECLA Services :

Société de services aux industries métallurgiques, électriques, électroniques et connexes de Loire-Atlantique.

SARL au capital de 7 625 €

SIREN 349 411 751

APE 7112 B

N° TVA FR 12 349 411 751

Parc Solaris, Bât. Arkam

10 chemin du Vigneau

44800 Saint-Herblain

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. En cas de demande particulière et pour le confort de ces personnes, merci de nous avertir en amont afin de nous permettre d'effectuer des adaptations qui s'avèreraient nécessaires à leur situation.

Toutes nos formations inter sont programmées pour l'année. Pour les formations en intra ou à la carte, nous serons en capacité de mettre en œuvre toute demande particulière au plus tard dans un délai de 3 mois après une demande formalisée.

La gestion administrative des formations de Mecla Services est confiée à Isabelle Malet. Pour toute interrogation ou demande spécifique, n'hésitez pas à la contacter.

Nos formations sont susceptibles d'être financées dans le cadre de votre Plan de Développement des Compétences. Votre dossier de prise en charge doit être constitué auprès de votre organisme financeur (OPCO).

Certaines sessions de formation et d'information sur la prévention des risques professionnels bénéficient du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.

Les formations sont limitées à 15 personnes. Les inscriptions sont prises en compte par ordre chronologique. En dessous de 5 participants, les sessions ne pourront être maintenues.

Les formations se dérouleront, en principe, dans les locaux de l'UIMM Loire-Atlantique :

10 chemin du Vigneau

Parc Solaris, bâtiment Arkam

44800 Saint-Herblain

Formations et prestations assurées par :



MECLA Services - UIMM Loire-Atlantique

Parc Solaris - Bâtiment Arkam

10 Chemin du Vigneau

44800 Saint-Herblain

Tél. 02 51 72 92 60 - Mail. ui44@ui44.fr

www.uimm-loire-atlantique.fr



@UIMM44